

Vie Associative

REF : DVARI2016024

Signataire : CS/MD

Séance du Conseil Municipal du 15/12/2016

RAPPORTEUR : Anthony DAGUET

OBJET : Renouvellement de la convention d'objectifs et de subvention entre la Bourse du travail et la commune d'Aubervilliers.

EXPOSE :

La bourse du travail est une association de syndicats, en application des articles L2133-1 et suivants du Code du travail.

La Bourse du travail regroupe des syndicats professionnels régulièrement constitués pouvant se concerter pour l'étude et la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

La Bourse du travail a pour objet l'étude et la défense des droits ainsi que des intérêts matériels et moraux, tant collectifs qu'individuels, des personnes visées par ses statuts. Elle concourt au développement social de la commune en poursuivant un but d'intérêt public au bénéfice direct des administrés et des salariés de la ville.

La commune met à disposition de la Bourse du travail dans le cadre d'une convention spécifique des locaux d'une superficie de 448,3m² situés au rez-de-chaussée du 92, avenue Victor Hugo. L'aide procédant de cette convention de mise à disposition est évaluée annuellement à 125 217€ correspondant à la valorisation des locaux mis à disposition et des charges afférentes prises en charge par la commune (taxe foncière, taxe sur les bureaux, fluides, téléphone).

Par ailleurs, les organismes de droit privé à but non lucratif peuvent recevoir des subventions des collectivités locales lorsque leur activité présente un intérêt local.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser la Maire à signer la convention d'objectifs et de subvention entre la Bourse du travail et la commune d'Aubervilliers pour l'année 2016 et d'approuver l'attribution, au titre de l'année 2016, d'une subvention d'un montant de 73 000€.

**DEPARTEMENT
DE LA
SEINE-SAINT-DENIS**

**REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité**

VILLE D'AUBERVILLIERS

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 15 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 15 Décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 06 décembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mme VALLY Sophie, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, MM. KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, MERCADER Y PUIG Maria. M. RUER Marc Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nouredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, M. GARNIER Daniel, Mmes YONNET Evelyne, KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, RACHEDI Hakim, ZAIRI Rachid, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

Mme CHERET Magali	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
M. KAMALA Kilani	Représenté par :	Mme VALLY Sophie
Mme TLILI Leïla,	Représenté par :	M. TLILI Mohamed Fathi
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. CHOUDER Fethi
Mme NEDELEC Soizig	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. SANON Guillaume	Représenté par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
M. HAFIDI Abderrahim	Représenté par :	Mme KHELAF Djamila
M. VANNIER Jean-Yves	Représenté par :	Mme YONNET Evelyne
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. GARNIER Daniel

M. BENKHELOUF Boualem représenté par M. CECCOTTI-RICCI Roland à partir de la question n°231
M. AIT-BOUALI Omar ayant quitté la séance à partir de la question n°243

Absents : Mmes MILLA Josiane, MBONDO Thérèse, M. ZORGANI Mourad, Mmes ALVES Presilya, LENOURY Nadia.

Secrétaire de séance : Mme GRARE Laurence

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction de la Vie Associative et des Relations Internationales

Vie Associative

REF : DVARI2016024

Signataire : CS/MD

OBJET :Renouvellement de la convention d'objectifs et de subvention entre la Bourse du travail et la commune d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris en application de l'article 10 de la Loi du 12 avril 2000 qui prévoit qu'une convention doit être passée avec les organismes bénéficiant de subventions publiques annuelles dépassant 23 000€ ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article 1 1111-2 ;

Vu le budget communal,

Vu le projet de convention d'objectifs et de subvention entre la Commune et la Bourse du travail d'Aubervilliers,

Considérant l'intérêt local pour les administrés des actions de la Bourse du travail d'Aubervilliers,

Considérant que la Bourse du travail concourt au développement social de la Commune,

Considérant que la Commune met à disposition de la Bourse du travail dans le cadre d'une convention spécifique des locaux d'une superficie de 448,3m2 situés au rez-de chaussée du 92 avenue Victor Hugo,

Considérant que l'aide procédant de cette convention de mise à disposition est évaluée annuellement à 125 217€ correspondant à la valorisation des locaux mis à disposition et des charges afférentes prises en charge par la Commune (taxe foncière, taxe sur les bureaux, fluides, téléphone),

Considérant que par ailleurs, les organismes de droit privé à but non lucratif peuvent recevoir des subventions des collectivités locales lorsque leur activité présente un intérêt local,

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la signature de la convention d'objectifs et de subvention entre la Bourse du travail et la Commune d'Aubervilliers pour l'année 2016.

APPROUVE le versement d'une subvention de 73 000€ à la Bourse du travail.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal sur l'imputation 6574/306

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG



Reçu en préfecture le : 16/12/2016

Publié le : 16/12/2016

Certifié exécutoire le : 16/12/2016

L'adjointe

Maria MERCADER Y PUIG

